



HOSPITALISATIONS POUR INTOXICATION AUX OPIOÏDES

SURVEILLANCE DES MÉFAITS ASSOCIÉS AUX OPIOÏDES AU CANADA

Janvier 2016 à mars 2020

Santé Canada est le ministère fédéral responsable d'aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Santé Canada s'est engagé à améliorer la vie de tous les Canadiens et à faire du Canada l'un des pays où les gens sont le plus en santé au monde, comme en témoignent la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé.

Préparé par le Groupe de travail sur la surveillance des surdoses liées aux opioïdes (GTSSO) du Comité consultatif spécial sur l'épidémie de surdoses d'opioïdes (CCS)

Also available in English under the title:
Opioid-related Poisoning Hospitalizations
Surveillance of Opioid-related Harms in Canada
January 2016 to March 2020

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Santé Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Télééc. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : hc.publications-publications.sc@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2020

Date de publication : Septembre 2020

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat. : HP33-4F-PDF
ISSN : 2563-2485
Pub. : 200148

Table des matières

Remerciement	4
Citation suggérée	4
Sommaire national	5
Nombres totaux	5
Distribution selon le sexe	7
Distribution selon le groupe d'âge	8
Distribution selon les substances	9
Notes techniques	11
Définitions	11
Comment les hospitalisations pour une intoxication aux opioïdes sont comptées	11
Limites des données sur les hospitalisations pour une intoxication aux opioïdes	13
Notes générales	13
Intention	13
Sexe et groupe d'âge	14
Fentanyl et analogues du fentanyl	14
Autres substances non opioïdes	14
Masquage de données	14
Divulgation	17
Source	17
Annexe	18



Remerciements

Cette mise à jour ne serait pas possible sans la collaboration et le dévouement des bureaux provinciaux et territoriaux des coroners en chef et des médecins légistes en chef ainsi que nos partenaires provinciaux et territoriaux en santé et en santé publique et les fournisseurs de données des services médicaux d'urgence. Nous aimerions également remercier l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) d'avoir collecté et fourni les données sur les hospitalisations pour intoxication aux opioïdes.

Citation suggérée

Comité consultatif spécial sur l'épidémie de surdoses d'opioïdes. Méfaits associés aux opioïdes au Canada. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, septembre 2020. <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides>

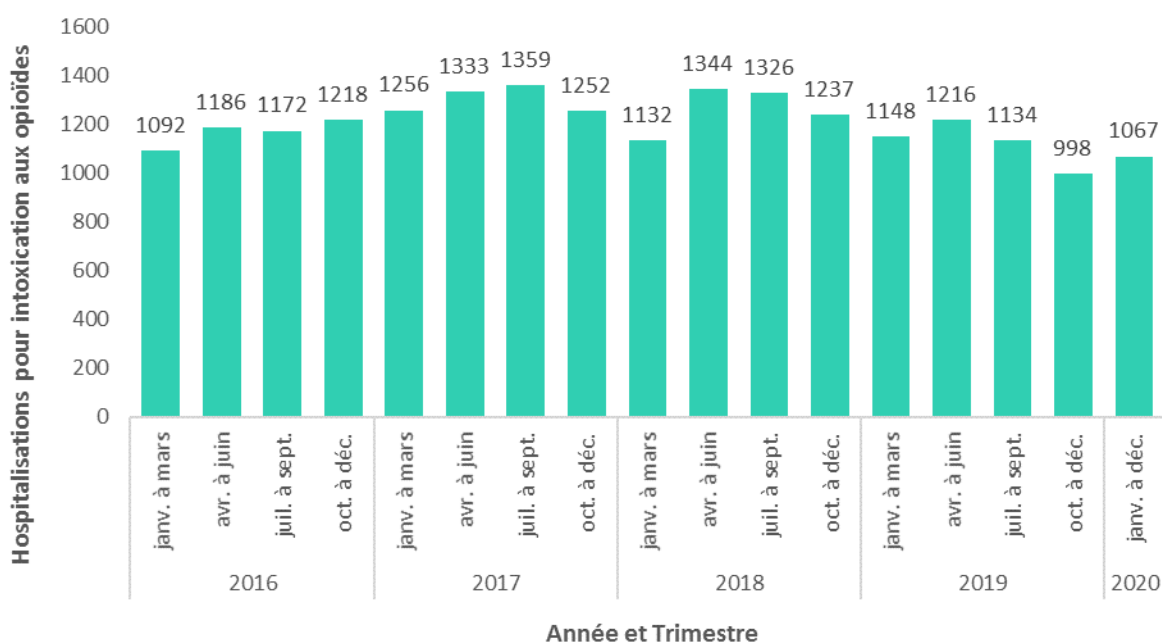
Sommaire national

Nombres totaux

Entre janvier 2016 et mars 2020, 20 523 hospitalisations pour intoxication aux opioïdes sont survenues au Canada (excluant le Québec).

En 2019, entre janvier et mars, il y a eu 1 067 hospitalisations pour intoxication aux opioïdes, desquelles 64 % étaient accidentelles (non intentionnelles).

Figure 1. Nombre d'hospitalisations totales pour intoxication liées aux opioïdes par trimestre au Canada, janvier 2016 à mars 2020



Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à [l'annexe](#).


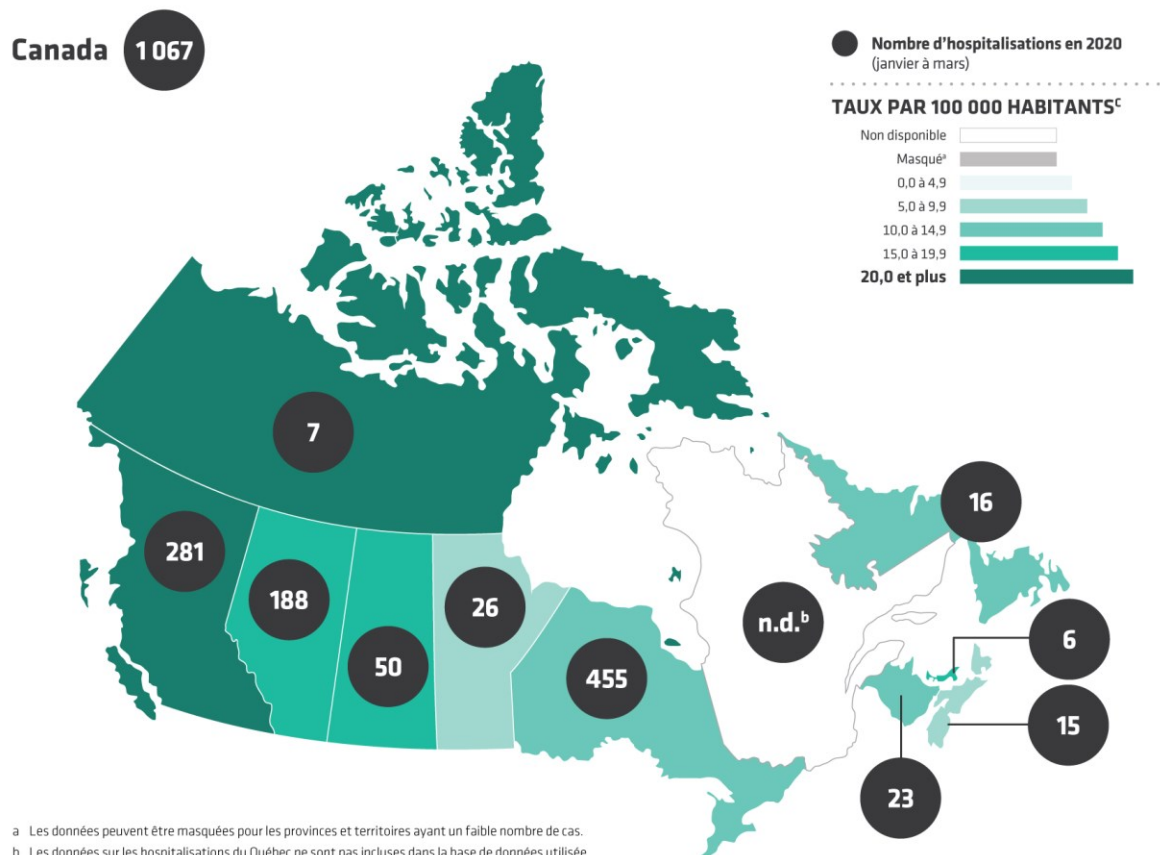
 Cette mise à jour est basée sur les données soumises à l'Agence de la santé publique du Canada au plus tard, le 28 août 2020. Étant donné les différences dans l'identification et la déclaration de cas, les comparaisons temporelles et entre provinces et/ou territoires devraient être interprétées avec précaution. Consulter la section [Notes techniques](#) pour obtenir plus d'information.

Figure 2. Nombre et taux brut (par 100 000) totaux d'hospitalisations pour intoxication aux opioïdes selon la province ou le territoire en 2020 (janv. à mars)



a Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.
 b Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisée pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux Notes techniques pour plus d'information.
 c Le taux annuel estimé pour 2020 est basé sur les données de janvier à mars 2020.

Source : Comité consultatif spécial sur l'épidémie de surdoses d'opioïdes. Rapport national. Méfaits associés aux opioïdes au Canada. Rapport publié en ligne. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, septembre 2020.
 Données : Base de données sur les congés des patients (BDGP), Institut canadien d'information sur la santé, 2015-16 à 2019-20.

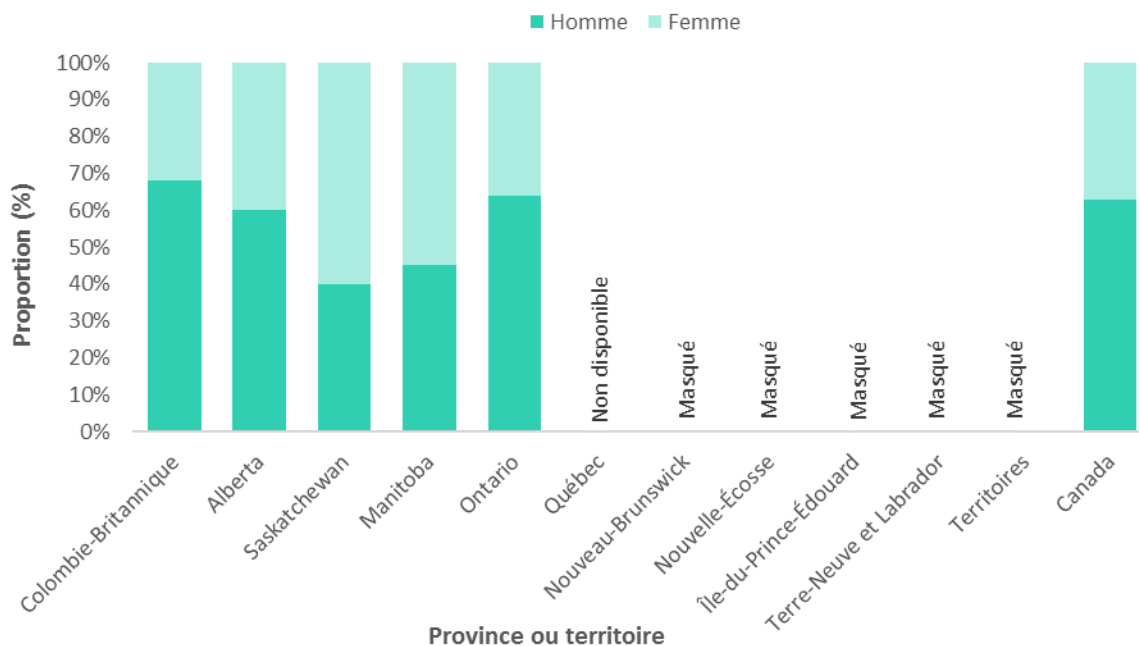
Pour plus de détails, veuillez vous référer à [l'annexe](#).

i Cette mise à jour est basée sur les données soumises à l'Agence de la santé publique du Canada au plus tard, le 28 août 2020. Étant donné les différences dans l'identification et la déclaration de cas, les comparaisons temporelles et entre provinces et/ou territoires devraient être interprétées avec précaution. Les taux bruts et ajustés selon l'âge sont disponibles. Consulter la section [Notes techniques](#) pour obtenir plus d'information.

Distribution selon le sexe

En 2020 (janv. à mars), parmi les hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes, 63 % sont survenues chez les hommes. En comparaison, 37% sont survenues chez les femmes.

Figure 3. Pourcentage d'hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes selon le sexe et la province ou le territoire en 2020 (janv. à mars)



Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas. Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

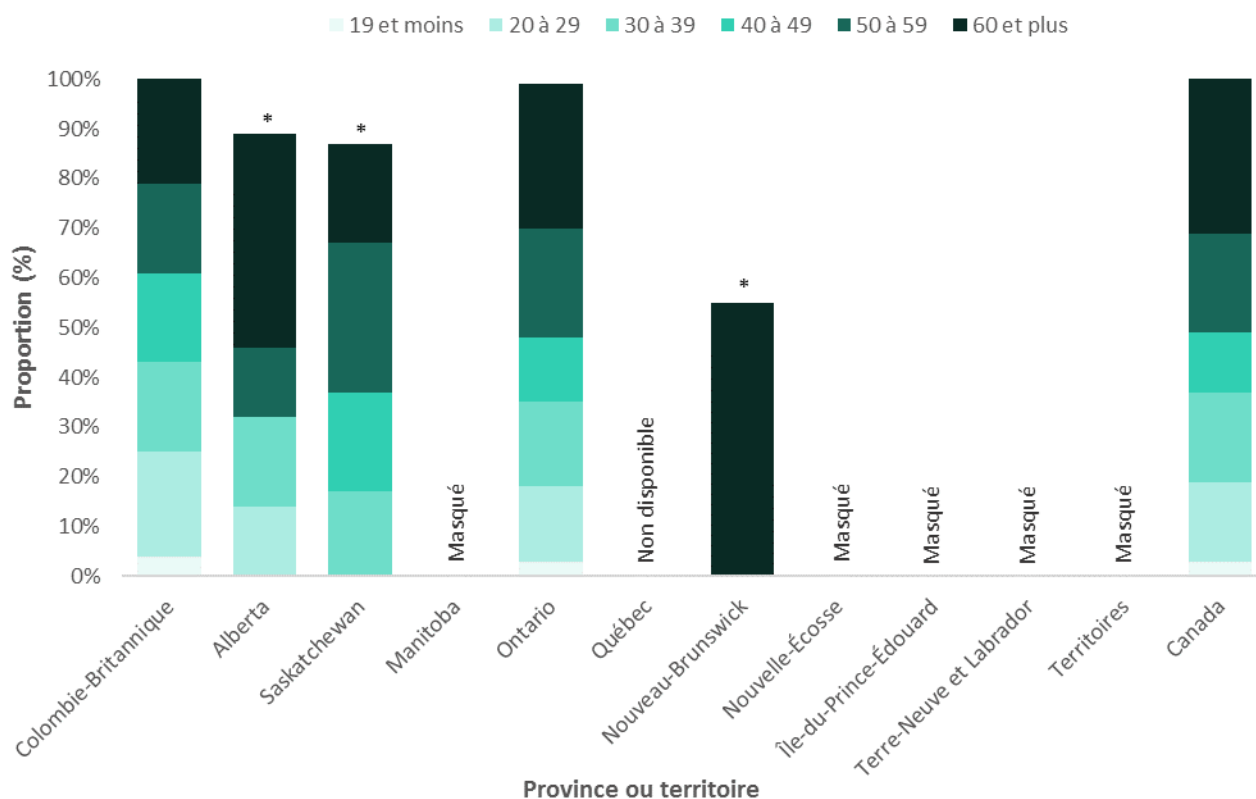
Pour plus de détails, veuillez vous référer à [l'annexe](#).

i Cette mise à jour est basée sur les données soumises à l'Agence de la santé publique du Canada au plus tard, le 28 août 2020. Étant donné les différences dans l'identification et la déclaration de cas, les comparaisons temporelles et entre provinces et/ou territoires devraient être interprétées avec précaution. Consulter la section [Notes techniques](#) pour obtenir plus d'information.

Distribution selon le groupe d'âge

En 2020 (janv. à mars), parmi les hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes, environ 51 % sont survenues chez des individus âgés de 50 ans ou plus.

Figure 4. Pourcentage d'hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes selon le groupe d'âge et la province ou le territoire en 2020 (janv. à mars)



*Les pourcentages peuvent ne pas correspondre à 100% lorsque des groupes d'âge sont supprimés en raison du faible nombre de cas. Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas. Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

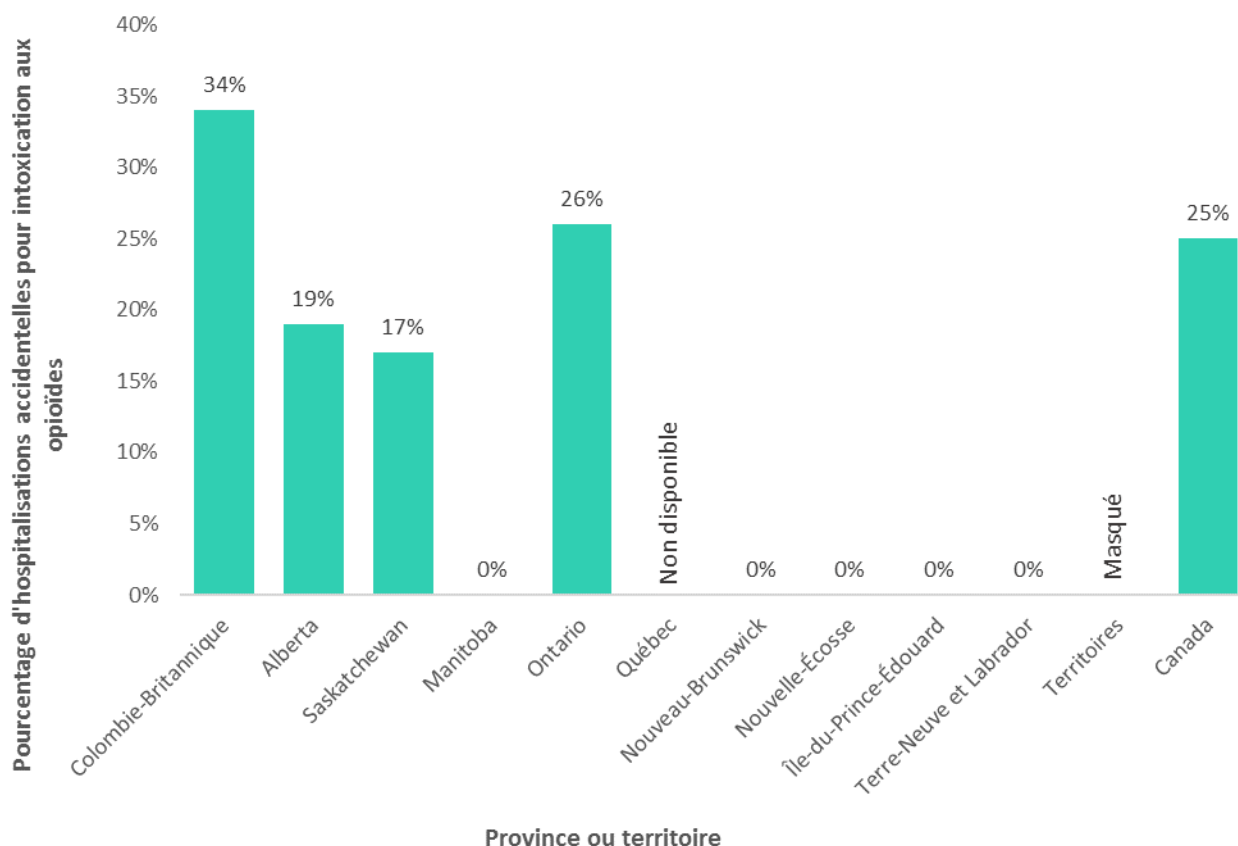
Pour plus de détails, veuillez vous référer à [l'annexe](#).

i Cette mise à jour est basée sur les données soumises à l'Agence de la santé publique du Canada au plus tard, le 28 août 2020. Étant donné les différences dans l'identification et la déclaration de cas, les comparaisons temporelles et entre provinces et/ou territoires devraient être interprétées avec précaution. Consulter la section [Notes techniques](#) pour obtenir plus d'information.

Distribution selon les substances

En 2020 (janv. à mars), parmi les hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes, 25 % impliquaient du fentanyl ou des analogues du fentanyl et 27 % ont également été diagnostiqués pour intoxication à une ou plusieurs autres substances non opioïdes tel que l'alcool, les benzodiazépines, le cannabis, la cocaïne, les stimulants, etc.

Figure 5. Pourcentage d'hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes impliquant du fentanyl ou des analogues du fentanyl selon la province ou le territoire en 2020 (janv. à mars)



Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

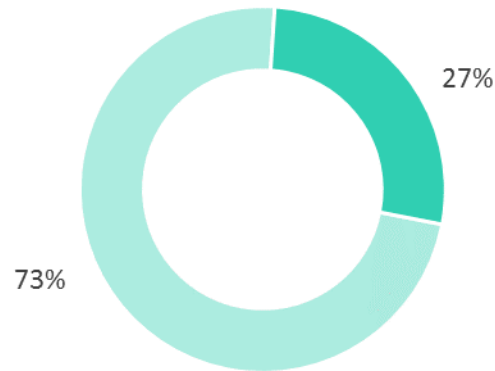
Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à [l'annexe](#).

ⓘ Cette mise à jour est basée sur les données soumises à l'Agence de la santé publique du Canada au plus tard, le 28 août 2020. Étant donné les différences dans l'identification et la déclaration de cas, les comparaisons temporelles et entre provinces et/ou territoires devraient être interprétées avec précaution. Consulter la section [Notes techniques](#) pour obtenir plus d'information.

Figure 6. Pourcentage d'hospitalisations accidentelles pour intoxication aux opioïdes où les patients ont aussi été diagnostiqués pour intoxication à une ou plusieurs substances non opioïdes au Canada en 2020 (janv. à mars)



- Aucune autre substance non opioïde impliquée
- Autres substances non opioïdes impliquées

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à [l'annexe](#).

i Cette mise à jour est basée sur les données soumises à l'Agence de la santé publique du Canada au plus tard, le 28 août 2020. Étant donné les différences dans l'identification et la déclaration de cas, les comparaisons temporelles et entre provinces et/ou territoires devraient être interprétées avec précaution. Consulter la section [Notes techniques](#) pour obtenir plus d'information.

Notes techniques

Définitions

Hospitalisation pour une intoxication aux opioïdes : Hospitalisation dans un hôpital de soins de courte durée pour un diagnostic significatif d'intoxication aux opioïdes. Veuillez consulter le [tableau A](#) pour obtenir la liste des codes de diagnostic des intoxications aux opioïdes.

Hospitalisation pour une intoxication accidentelle aux opioïdes : Hospitalisation pour une intoxication aux opioïdes considérée comme étant non intentionnelle et définie par un code CIM-10-CA « X42 » associé à n'importe quel code significatif pour intoxication par un opioïde (T40.0 à T40.4 et T40.6, voir le [tableau A](#) pour plus de détails).

Hospitalisation pour une intoxication intentionnelle aux opioïdes : Hospitalisation pour une intoxication aux opioïdes résultant de méfaits auto-infligés délibérément et définie par un code CIM-10-CA « X62 » associé à n'importe quel code significatif pour intoxication par un opioïde (T40.0 à T40.4 et T40.6, voir le [tableau A](#) pour plus de détails).

Hospitalisation pour une intoxication aux opioïdes d'intention non déterminée : Hospitalisation pour une intoxication aux opioïdes résultant d'une intention indéterminée ou inconnue d'après les documents médicaux et définie par un code CIM-10-CA « Y12 » associé à n'importe quel code significatif pour intoxication par un opioïde (T40.0 à T40.4 et T40.6, voir le [tableau A](#) pour plus de détails).

Comment les hospitalisations pour une intoxication aux opioïdes sont comptées

Les données sur les hospitalisations pour une intoxication aux opioïdes proviennent de la Base de données sur les congés des patients (BDCP), une base de données administrative nationale de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) qui compile des renseignements sur les congés d'hôpitaux (y compris les décès, les sorties et les transferts) des établissements de soins de courte durée de l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception du Québec. L'ICIS reçoit les données directement des établissements de soins de courte durée ou de leur autorité sanitaire ou régionale ou de leur ministère ou service de la Santé. Les données ont été extraites du portail de l'ICIS aux fins d'analyse par Santé Canada. Seules les hospitalisations dans des établissements de soins de courte durée ont été incluses dans les analyses.

Les hospitalisations pour une intoxication aux opioïdes ont été définies de la façon suivante :

- Les diagnostics d'intoxication aux opioïdes étaient fondés sur la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, Canada (CIM-10-CA), qui sert à coder jusqu'à 25 diagnostics par dossier d'hospitalisation, puisqu'il s'agit de la norme nationale pour déclarer les cas de morbidité. Consultez le [tableau A](#) pour obtenir des détails sur les codes CIM-10-CA utilisés pour désigner les cas d'intoxication aux opioïdes (T40.0 à T40.4 et T40.6). Des codes CIM-10-CA additionnels ont été utilisés afin de répertorier les hospitalisations selon l'intention.
- Les hospitalisations étaient incluses s'il était considéré que le diagnostic d'intoxication aux opioïdes avait eu une incidence sur le temps passé ou le traitement reçu à l'hôpital tel que le définissent les types de diagnostics « M » (diagnostic principal), « 1 » (comorbidité avant l'admission), « 2 » (comorbidité après l'admission) et « W », « X », « Y » (diagnostic de transfert de service).
- Les hospitalisations pour lesquelles le diagnostic était considéré comme étant discutable, tel que l'indique le préfixe « Q », ont été exclues.

Les taux bruts et ajustés selon l'âge sont calculés à partir des données sur la population les plus récentes de Statistique Canada. Les taux ajustés selon l'âge utilisent la population canadienne de 2016 comme référence et la méthode de standardisation directe a été utilisée.

Taux bruts : résumant la situation à l'intérieur d'une région à un certain moment dans le temps et n'ont pas été ajustés selon les différences dans la distribution des groupes d'âge d'une province ou d'un territoire (ex. (nombre d'hospitalisations / population) x 100 000).

Taux ajustés selon l'âge : ont été ajustés selon les différences dans la distribution des groupes d'âge d'une province ou d'un territoire en utilisant la population canadienne de 2016 comme référence. Ces taux assument que toutes les régions ont la même distribution des groupes d'âge et sont utiles pour faire des comparaisons entre les régions et à travers le temps.

Limites des données sur les hospitalisations pour une intoxication aux opioïdes

Notes générales

1. Aux fins de cette analyse, l'unité d'observation était le congé hospitalier d'un patient plutôt qu'un patient en particulier. La période de temps rapportée est l'année civile au cours de laquelle un patient a obtenu son congé de l'unité de soins de l'établissement déclarant. La province ou le territoire reflète l'emplacement de l'établissement déclarant où l'hospitalisation a eu lieu.
2. Pour faciliter les comparaisons au fil du temps et entre les provinces et territoires, les taux normalisés selon l'âge pour 100 000 personnes par année ont été calculés à l'aide des prévisions démographiques les plus récentes de Statistique Canada. Étant donné que les estimations de la population de 2020 de Statistique Canada ne sont toujours pas disponibles, les estimations de 2019 ont été utilisées en intérim.
3. Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la BDCP. Par conséquent, le Québec est exclu de ces analyses.
4. Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont été combinées en raison des petits nombres.
5. Les données recueillies dans la BDCP ou au moyen des codes CIM-10-CA ne spécifient pas comment les opioïdes ont été obtenus (illégalement ou sur ordonnance); le niveau de toxicité peut varier selon l'opioïde (substances impliquées, concentration et dose).

Intention

6. Les cas d'intoxication aux opioïdes ont été examinés plus en détail en tenant compte de la raison documentée de l'intoxication selon le type de diagnostic « 9 » (cause externe de la lésion) et classés en trois catégories : intoxication accidentelle (CIM-10-CA : X42), intentionnelle (X62) et d'intention inconnue/indéterminée (Y12).
7. Les intoxications sont classées comme accidentelles à moins qu'il existe une documentation claire de méfaits intentionnels ou d'une intention indéterminée.
8. Lorsqu'aucun document n'indiquait l'intention ayant mené à l'intoxication, les hospitalisations ont été exclues de l'analyse par intention, mais ont été incluses dans le nombre total de cas.

Sexe et groupe d'âge

9. Les données sur le sexe de l'individu proviennent des informations de la carte d'assurance maladie, qui correspondent principalement au sexe attribué à la naissance, comme indiqué sur le certificat de naissance. Les données sur les hospitalisations pour les patients dont le sexe était classé comme « autre » ont été exclues des analyses par sexe, mais ont été incluses dans les analyses globales. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Fentanyl et analogues du fentanyl

10. Les données sur les hospitalisations pour intoxication accidentelle aux opioïdes impliquant le fentanyl ou les analogues du fentanyl, doivent être interprétées avec prudence, puisque les données sur les hospitalisations pour intoxication au fentanyl ne sont disponibles que depuis le 1^{er} avril 2018. Par conséquent, les données sur le fentanyl présentées pour 2018 se limitent à la période d'avril à décembre. La classification de la CIM-10-CA faisant référence au fentanyl et aux analogues du fentanyl (T40.40 – Intoxication par le fentanyl et ses dérivés) a été utilisée pour la collecte de données à compter de l'année financière 2018-2019 et n'existait pas auparavant.

Autres substances non opioïdes

11. Les hospitalisations pour intoxication accidentel aux opioïdes ont été examinées davantage pour les diagnostics d'intoxication à une ou plusieurs autres substances non opioïdes dans le même hôpital. Les diagnostics d'intoxication à une autre substance non-opioïdes ont été identifiés à l'aide de la classification CIM-10-CA et incluaient les intoxications à des substances psychoactives. Ces codes ont été limités aux diagnostics ayant influencé le temps passé ou les traitements reçus à l'hôpital et les diagnostics étant considérés comme discutables, tel que l'indique le préfixe « Q », ont été exclus. Les intoxications concomitantes dues à des substances non psychoactives (telles que les analgésiques non opioïdes, etc.) ainsi qu'aux antidépresseurs n'ont pas été incluses. Veuillez vous référer au [tableau B](#) pour plus de détails sur les codes CIM-10-CA utilisés afin d'identifier les intoxications à d'autres substances non opioïdes.

Masquage des données

Les valeurs inférieures à cinq ont été supprimées selon les lignes directrices de confidentialité de l'ICIS.

Tableau A. Liste des codes de diagnostic inclus

Code	Précisions
T40.0	Intoxication par l'opium
T40.1	Intoxication par l'héroïne
T40.2	Intoxication par d'autres opioïdes
T40.20*	Intoxication par la codéine et ses dérivés
T40.21*	Intoxication par la morphine
T40.22*	Intoxication par l'hydromorphone
T40.23*	Intoxication par l'oxycodone
T40.28*	Intoxication par d'autres opioïdes, non classés ailleurs
T40.3	Intoxication par la méthadone
T40.4	Intoxication par d'autres narcotiques synthétiques
T40.40*	Intoxication par le fentanyl et ses dérivés
T40.41*	Intoxication par le tramadol
T40.48*	Intoxication par d'autres narcotiques synthétiques, non classés ailleurs
T40.6	Intoxication par des narcotiques, autres et sans précision

* Ajout le 1^{er} avril 2018

Tableau B. Liste des codes de diagnostic inclus pour intoxication à une autre substance non opioïde

Code	Précisions
T40.5	Intoxication par la cocaïne
T40.7	Intoxication par le cannabis (dérivés)
T40.8	Intoxication par le lysergide [LSD]
T40.9	Intoxication par des psychodysléptiques [hallucinogènes], autres et sans précision
T42.3	Intoxication par les barbituriques
T42.4	Intoxication par les benzodiazépines
T42.6	Intoxication par d'autres antiépileptiques, sédatifs et hypnotiques
T43.6	Intoxication par les psychostimulants présentant un risque d'abus
T43.8	Intoxication par d'autres médicaments psychotropes, non classés ailleurs
T43.9	Intoxication par un médicament psychotrope, sans précision
T44.9	Intoxication par des médicaments agissant essentiellement sur le système nerveux autonome, autres et sans précision
T51	Effet toxique de l'alcool
T51.0	Effet toxique de l'éthanol
T51.1	Effet toxique du méthanol
T51.2	Effet toxique du 2-propanol
T51.3	Effet toxique de l'huile de fusel
T51.8	Effet toxique d'autres alcools
T51.9	Effet toxique de l'alcool, sans précision



Divulgation

Certaines parties de ce document sont fondées sur des données et des renseignements compilés et fournis par l'ICIS. Toutefois, les analyses, les conclusions, les opinions et les énoncés présentés ici sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'ICIS.

Source

Base de données sur les congés des patients (BDGP), Institut canadien d'information sur la santé, 2015-2016 à 2019-2020.



ANNEXE

Tableau 1a. Nombre et taux brut (par 100 000) d'hospitalisations pour intoxication total aux opioïdes par province ou territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	2016		2017		2018		2019		2020 (janv. à mars)	
	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000
Colombie-Britannique	1 156	23,8	1 407	28,6	1 418	28,4	1 196	23,6	281	22,2
Alberta	930	22,2	947	22,3	922	21,4	709	16,2	188	17,2
Saskatchewan	264	23,2	244	21,2	229	19,7	264	22,5	50	17,0
Manitoba	123	9,4	161	12,1	108	8,0	84	6,1	26	7,6
Ontario	1 875	13,5	2 124	15,1	2 095	14,6	1 981	13,6	455	12,5
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	129	16,9	101	13,2	87	11,3	104	13,4	23	11,8
Nouvelle-Écosse	101	10,7	83	8,7	80	8,3	79	8,1	15	6,2
Île-du-Prince-Édouard	22	15,0	16	10,6	20	13,0	24	15,3	6	15,3
Terre-Neuve et Labrador	56	10,6	90	17,0	67	12,7	52	10,0	16	12,3
Territoires	31	25,8	30	24,6	26	21,0	21	16,9	7	22,5
Canada	4 687	16,8	5 203	18,4	5 052	17,6	4 514	15,5	1 067	14,7

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 1b. Nombre et taux ajusté selon l'âge (par 100 000) d'hospitalisations pour intoxication total aux opioïdes par province ou territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	2016		2017		2018		2019		2020 (janv. à mars)	
	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000
Colombie-Britannique	1 156	23,4	1 407	28,3	1 418	28,1	1 196	23,4	281	21,9
Alberta	930	23,3	947	23,1	922	22,0	709	16,8	188	17,8
Saskatchewan	264	23,9	244	21,9	229	20,4	264	22,9	50	17,6
Manitoba	123	9,7	161	12,4	108	8,3	84	6,3	26	7,8
Ontario	1 875	13,5	2 124	15,1	2 095	14,6	1 981	13,5	455	12,5
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	129	17,0	101	12,9	87	11,7	104	13,4	23	11,3
Nouvelle-Écosse	101	10,1	83	9,3	80	8,0	79	7,8	15	6,0
Île-du-Prince-Édouard	22	14,9	16	9,8	20	12,3	24	14,2	6	14,0
Terre-Neuve et Labrador	56	10,3	90	16,8	67	12,7	52	9,9	16	12,3
Territoires	31	29,9	30	25,6	26	21,8	21	17,8	7	20,8
Canada	4 687	16,8	5 203	18,4	5 052	17,6	4 514	15,5	1 067	14,6

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 2a. Nombre de décès et taux brut d'hospitalisations pour intoxication accidentelle liés aux opioïdes par province ou territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	2016		2017		2018		2019		2020 (janv. à mars)	
	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000	Nombre	Taux brut par 100 000
Colombie-Britannique	663	13,6	886	18,0	988	19,8	768	15,1	177	14,0
Alberta	558	13,3	624	14,7	636	14,8	490	11,2	124	11,3
Saskatchewan	163	14,3	146	12,7	139	12,0	145	12,3	30	10,2
Manitoba	67	5,1	81	6,1	61	4,5	46	3,4	11	3,2
Ontario	1 014	7,3	1 203	8,5	1 277	8,9	1 247	8,6	310	8,5
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	45	5,9	21	2,7	31	4,0	38	4,9	11	5,7
Nouvelle-Écosse	53	5,6	31	3,3	39	4,1	34	3,5	8	3,3
Île-du-Prince-Édouard	11	7,5	7	4,7	10	6,5	13	8,3	Mas.	Mas.
Terre-Neuve et Labrador	11	2,1	19	3,6	17	3,2	19	3,6	6	4,6
Territoires	11	9,2	9	7,4	15	12,1	5	4,0	Mas.	Mas.
Canada	2 596	9,3	3 027	10,7	3 213	11,2	2 805	9,6	677	9,4

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 2b. Nombre de décès et taux ajusté selon l'âge d'hospitalisations pour intoxication accidentelle liés aux opioïdes par province ou territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	2016		2017		2018		2019		2020 (janv. à mars)	
	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000	Nombre	Taux ajusté selon l'âge par 100 000
Colombie-Britannique	663	13,4	886	17,8	988	19,6	768	15,0	177	13,7
Alberta	558	14,4	624	15,4	636	15,3	490	11,7	124	12,0
Saskatchewan	163	14,7	146	12,9	139	12,3	145	12,5	30	10,9
Manitoba	67	5,3	81	6,2	61	4,7	46	3,4	11	3,4
Ontario	1 014	7,3	1 203	8,5	1 277	8,9	1 247	8,5	310	8,4
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	45	5,6	21	2,4	31	3,8	38	4,7	11	5,2
Nouvelle-Écosse	53	5,1	31	3,0	39	3,7	34	3,2	8	2,9
Île-du-Prince-Édouard	11	7,3	7	4,6	10	5,6	13	6,9	Mas.	Mas.
Terre-Neuve et Labrador	11	2,0	19	3,4	17	3,0	19	3,4	6	4,0
Territoires	11	10,9	9	7,4	15	13,1	5	5,5	Mas.	Mas.
Canada	2 596	9,3	3 027	10,7	3 213	11,2	2 805	9,6	677	9,4

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 3a. Résumé des hospitalisations pour intoxication aux opioïdes selon l'intention, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Intention	2016		2017		2018		2019		2020 (janv. à mars)	
	Nombre	% annuel	Nombre	% annuel	Nombre	% annuel	Nombre	% annuel	Nombre	% annuel
Total	4 687	100 %	5 203	100 %	5 052	100 %	4 514	100 %	1 067	100 %
Accidentel	2 596	55 %	3 027	58 %	3 213	64 %	2 805	62 %	685	64 %
Intentionnel	1 370	29 %	1 388	27 %	1 247	25 %	1 170	26 %	277	26 %
Indéterminé	600	13 %	651	13 %	561	11 %	531	12 %	103	10 %

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Note : Le nombre total comprend les hospitalisations pour intoxication aux opioïdes pour lesquelles l'intention n'a pas été enregistrée.

Tableau 3b. Résumé des hospitalisations totales pour intoxication aux opioïdes au Canada, 2016 à 2020 (janv. à mars)

		2016	2017	2018	2019	2020 (janv. à mars)
Total	Nombre	4 687	5 203	5 052	4 514	1 067
	Taux brut	16,8	18,4	17,6	15,5	14,7
	Taux ajusté selon l'âge	16,8	18,4	17,6	15,5	14,6
Pourcentage par sexe	Homme	50 %	55 %	55 %	54 %	57 %
	Femme	50 %	45 %	45 %	46 %	43 %
Pourcentage par groupe d'âge	19 ans ou moins	6 %	6 %	7 %	6 %	5 %
	20 – 29 ans	17 %	18 %	18 %	17 %	17 %
	30 – 39 ans	16 %	19 %	19 %	20 %	19 %
	40 – 49 ans	15 %	14 %	16 %	14 %	14 %
	50 – 59 ans	20 %	19 %	18 %	18 %	20 %
	60 ans et plus	27 %	25 %	23 %	25 %	25 %
Pourcentage impliquant du fentanyl ou des analogues du fentanyl		n.d.	n.d.	16 %	21 %	22 %
Pourcentage impliquant une ou plusieurs autres substances non opioïdes		35 %	35 %	34 %	34 %	31 %

Veillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 3c. Résumé des hospitalisations intentionnelles pour intoxication aux opioïdes au Canada, 2016 à 2020 (janv. à mars)

		2016	2017	2018	2019	2020 (janv. à mars)
Total	Nombre	1 370	1 388	1 247	1 170	277
	Taux brut	4,9	4,9	4,3	4,0	3,8
	Taux ajusté selon l'âge	4,9	4,9	4,4	4,0	3,8
Pourcentage par sexe	Homme	43 %	46 %	41 %	41 %	38 %
	Femme	57 %	54 %	59 %	59 %	62 %
Pourcentage par groupe d'âge	19 ans ou moins	9 %	10 %	12 %	11 %	10 %
	20 – 29 ans	18 %	19 %	18 %	18 %	21 %
	30 – 39 ans	17 %	19 %	17 %	18 %	19 %
	40 – 49 ans	18 %	16 %	17 %	17 %	16 %
	50 – 59 ans	22 %	20 %	18 %	18 %	18 %
	60 ans et plus	16 %	16 %	18 %	18 %	16 %
Pourcentage impliquant du fentanyl ou des analogues du fentanyl		n.d.	n.d.	7 %	11 %	12 %
Pourcentage impliquant une ou plusieurs autres substances non opioïdes		50 %	48 %	46 %	49 %	43 %

Veillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 4. Nombre d'hospitalisations pour intoxication total aux opioïdes par trimestre et par province ou territoire, janvier 2016 à mars 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
--	------	------	------	------	------

Province ou territoire	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars
Colombie-Britannique	304	269	278	305	338	375	358	336	293	382	380	363	315	308	314	259	281
Alberta	229	239	239	223	235	235	256	221	202	229	271	220	171	174	214	150	188
Saskatchewan	75	59	72	58	55	60	64	65	52	65	61	51	56	73	67	68	50
Manitoba	25	35	26	37	40	49	32	40	30	27	23	28	18	17	21	28	26
Ontario	402	500	458	515	493	537	578	516	481	566	519	529	515	573	454	439	455
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	24	26	46	33	29	28	19	25	24	22	22	19	30	20	27	27	23
Nouvelle-Écosse	18	23	32	28	28	17	18	20	13	33	16	18	23	19	18	19	15
Île-du-Prince-Édouard	Mas.	6	7	Mas.	7	Mas.	Mas.	6	7	Mas.	7	Mas.	Mas.	8	Mas.	Mas.	6
Terre-Neuve et Labrador	15	16	14	11	21	24	28	17	19	20	19	9	9	16	19	8	16
Territoires	Mas.	13	Mas.	8	10	8	6	6	11	Mas.	8	Mas.	5	8	Mas.	Mas.	7
Canada	1 092	1 186	1 172	1 218	1 256	1 333	1 359	1 252	1 132	1 344	1 326	1 237	1 142	1 216	1 134	998	1 067

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Note : Les totaux pour le Canada par année ne correspondent pas à ceux de la figure 1 car ils n'incluent pas les chiffres supprimés dans les provinces / territoires, afin de se conformer aux règles de confidentialité.

Tableau 5. Nombre d'hospitalisations pour intoxication accidentelle aux opioïdes par trimestre et par province ou territoire, janvier 2016 à mars 2020

Province ou territoire	2016				2017				2018				2019				2020
	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars	avril à juin	juil. à sept.	oct. à déc.	janv. à mars
Colombie-Britannique	164	147	155	197	204	236	221	225	190	280	266	252	212	204	190	162	177
Alberta	135	140	156	127	151	146	169	158	138	165	168	165	114	129	149	98	124
Saskatchewan	42	37	51	33	28	36	42	40	31	36	37	35	22	42	39	42	30
Manitoba	12	17	15	23	16	27	18	20	16	15	12	18	9	12	10	15	11
Ontario	220	267	243	284	256	307	356	284	269	370	327	311	336	363	269	279	310
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	7	13	15	10	Mas.	Mas.	6	6	8	9	8	6	8	6	11	13	11
Nouvelle-Écosse	7	11	22	13	10	5	8	8	Mas.	20	Mas.	8	8	5	9	12	8
Île-du-Prince-Édouard	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	0	0	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	6	Mas.	Mas.	Mas.
Terre-Neuve et Labrador	Mas.	5	Mas.	Mas.	5	6	Mas.	Mas.	Mas.	7	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	6
Territoires	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	7	Mas.	5	Mas.	Mas.	Mas.	0	Mas.	Mas.
Canada	587	637	657	687	670	763	820	741	659	902	823	795	715	767	677	621	677

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu.

Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Note : Les totaux pour le Canada par année ne correspondent pas à ceux de la figure 2 car ils n'incluent pas les chiffres supprimés dans les provinces / territoires, afin de se conformer aux règles de confidentialité.

Tableau 6. Distribution par sexe des hospitalisations pour intoxication accidentelle aux opioïdes par province ou territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	2016		2017		2018		2019		2020 (janv. à mars)	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Colombie-Britannique	37 %	63 %	31 %	69 %	32 %	68 %	34 %	66 %	32 %	68 %
Alberta	50 %	50 %	43 %	57 %	42 %	58 %	46 %	54 %	40 %	60 %
Saskatchewan	50 %	50 %	51 %	49 %	56 %	44 %	52 %	48 %	60 %	40 %
Manitoba	52 %	48 %	43 %	57 %	59 %	41 %	54 %	46 %	55 %	45 %
Ontario	51 %	49 %	46 %	54 %	44 %	56 %	43 %	57 %	36 %	64 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	36 %	64 %	71 %	29 %	55 %	45 %	42 %	58 %	Mas.	Mas.
Nouvelle-Écosse	58 %	42 %	45 %	55 %	41 %	59 %	53 %	47 %	Mas.	Mas.
Île-du-Prince-Édouard	45 %	55 %	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.
Terre-Neuve et Labrador	Mas.	Mas.	32 %	68 %	59 %	41 %	47 %	53 %	Mas.	Mas.
Territoires	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	53 %	47 %	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.
Canada	47 %	53 %	41 %	59 %	41 %	59 %	42 %	58 %	37 %	63 %

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 7. Distribution par groupe d'âge des hospitalisations pour intoxication accidentelle aux opioïdes par province ou territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

2016

Province ou territoire	Groupe d'âge					
	19 ans et moins	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus
Colombie-Britannique	3 %	20 %	21 %	16 %	15 %	24 %
Alberta	4 %	17 %	12 %	16 %	18 %	33 %
Saskatchewan	9 %	14 %	19 %	14 %	20 %	24 %
Manitoba	Mas.	12 %	Mas.	19 %	19 %	36 %
Ontario	4 %	13 %	14 %	11 %	20 %	39 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	Mas.	13 %	Mas.	22 %	22 %	36 %
Nouvelle-Écosse	Mas.	11 %	Mas.	Mas.	15 %	60 %
Île-du-Prince-Édouard	0 %	Mas.	0 %	0 %	Mas.	55 %
Terre-Neuve et Labrador	Mas.	0 %	Mas.	Mas.	Mas.	45 %
Territoires	Mas.	Mas.	Mas.	0 %	Mas.	Mas.
Canada	4 %	16 %	15 %	14 %	19 %	34 %

2017

Province ou territoire	Groupe d'âge					
	19 ans et moins	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus
Colombie-Britannique	5 %	22 %	23 %	17 %	15 %	18 %
Alberta	3 %	19 %	21 %	13 %	18 %	27 %
Saskatchewan	12 %	17 %	17 %	15 %	17 %	22 %
Manitoba	9 %	25 %	21 %	7 %	12 %	26 %
Ontario	4 %	14 %	16 %	13 %	20 %	34 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	0 %	Mas.	0 %	Mas.	24 %	57 %
Nouvelle-Écosse	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	19 %	55 %
Île-du-Prince-Édouard	0 %	Mas.	Mas.	0 %	0 %	71 %
Terre-Neuve et Labrador	0 %	Mas.	Mas.	Mas.	37 %	32 %
Territoires	0 %	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.
Canada	5 %	17 %	19 %	14 %	18 %	28 %

2018

Province ou territoire	Groupe d'âge					
	19 ans et moins	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus
Colombie-Britannique	5 %	22 %	22 %	17 %	17 %	17 %
Alberta	4 %	21 %	18 %	16 %	17 %	25 %
Saskatchewan	11 %	18 %	19 %	14 %	16 %	22 %
Manitoba	8 %	23 %	11 %	10 %	25 %	23 %
Ontario	3 %	13 %	20 %	14 %	18 %	32 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	19 %	45 %
Nouvelle-Écosse	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	18 %	51 %
Île-du-Prince-Édouard	0 %	0 %	0 %	Mas.	0 %	Mas.
Terre-Neuve et Labrador	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	47 %
Territoires	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	Mas.	33 %
Canada	5 %	18 %	19 %	15 %	17 %	26 %

2019

Province ou territoire	Groupe d'âge					
	19 ans et moins	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus
Colombie-Britannique	7 %	18 %	24 %	14 %	17 %	20 %
Alberta	4 %	14 %	20 %	12 %	16 %	35 %
Saskatchewan	15 %	22 %	15 %	15 %	13 %	19 %
Manitoba	Mas.	22 %	20 %	Mas.	13 %	28 %
Ontario	3 %	16 %	20 %	13 %	18 %	31 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	Mas.	Mas.	Mas.	13 %	21 %	45 %
Nouvelle-Écosse	Mas.	Mas.	Mas.	21 %	Mas.	53 %
Île-du-Prince-Édouard	0 %	0 %	Mas.	Mas.	Mas.	77 %
Terre-Neuve et Labrador	0 %	Mas.	Mas.	Mas.	42 %	32 %
Territoires	0 %	Mas.	0 %	Mas.	0 %	Mas.
Canada	5 %	16 %	20 %	13 %	17 %	29 %

2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	Groupe d'âge					
	19 ans et moins	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus
Colombie-Britannique	4 %	21 %	18 %	18 %	18 %	23 %
Alberta	Suppr.	14 %	18 %	Suppr.	14 %	43 %
Saskatchewan	Suppr.	Suppr.	17 %	20 %	30 %	20 %
Manitoba	0 %	Suppr.	Suppr.	Suppr.	Suppr.	Suppr.
Ontario	3 %	15 %	17 %	13 %	22 %	29 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	0 %	0 %	Suppr.	0 %	Suppr.	55 %
Nouvelle-Écosse	0 %	Suppr.	Suppr.	0 %	Suppr.	Suppr.
Île-du-Prince-Édouard	0 %	0 %	0 %	0 %	Suppr.	Suppr.
Terre-Neuve et Labrador	Suppr.	0 %	0 %	0 %	Suppr.	Suppr.
Territoires	Suppr.	Suppr.	Suppr.	Suppr.	Suppr.	0 %
Canada	3 %	16 %	18 %	12 %	20 %	31 %

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Tableau 8. Pourcentage d’hospitalisations pour intoxication accidentelle aux opioïdes impliquant le fentanyl ou les analogues du fentanyl selon la province ou le territoire, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Province ou territoire	2016	2017	2018 (avr à déc)	2019	2020 (janv. à mars)
Colombie-Britannique	n.d.	n.d.	33 %	40 %	34 %
Alberta	n.d.	n.d.	16 %	20 %	19 %
Saskatchewan	n.d.	n.d.	7 %	6 %	17 %
Manitoba	n.d.	n.d.	11 %	13 %	0 %
Ontario	n.d.	n.d.	13 %	23 %	26 %
Québec	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouveau-Brunswick	n.d.	n.d.	0 %	Mas.	0 %
Nouvelle-Écosse	n.d.	n.d.	0 %	0 %	0 %
Île-du-Prince-Édouard	n.d.	n.d.	Mas.	0 %	0 %
Terre-Neuve et Labrador	n.d.	n.d.	Mas.	0 %	0 %
Territoires	n.d.	n.d.	40 %	Mas.	Mas.
Canada	n.d.	n.d.	19 %	26 %	25 %

Masqué (Mas.) – Les données peuvent être masquées pour les provinces et territoires ayant un faible nombre de cas.

Non disponible (n.d.) - Les données n'étaient pas disponibles.

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d'information.

Note : Le code ICD-10-CA pour l'empoisonnement par le fentanyl et ses dérivés a été introduit en avril 2018. Les données spécifiques au fentanyl n'étaient pas disponibles avant cette date.

Tableau 9. Pourcentage d’hospitalisations pour intoxication accidentelle aux opioïdes où les patients ont également été diagnostiqués pour une intoxication à une ou plusieurs autres substances non opioïdes, au Canada, 2016 à 2020 (janv. à mars)

Substances impliquées	Valeur	2016	2017	2018	2019	2020 (janv. à mars)
Total (nombre)	Nombre	2 596	3 027	3 213	2 805	685
Aucune autre substance non opioïde impliquée	Pourcent	72 %	71 %	70 %	72 %	73 %
Une ou plusieurs autres substances non opioïdes impliquées	Pourcent	28 %	29 %	30 %	28 %	27 %

Les données sur les hospitalisations du Québec ne sont pas incluses dans la base de données utilisées pour cette analyse. Par conséquent, le Québec est exclu. Veuillez vous référer aux [Notes techniques](#) pour plus d’information.